

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nettoyant Pro Clean™

*1. Identification

Nom du produit : Nettoyant Pro Clean™

Premier® Dental Products Company

1710 Romano Drive

Plymouth Meeting, PA 19462

Téléphone : 610 239-6000 Télécopieur : 610 239-6171

Téléphone en cas d'urgence : 610 239-6000

Utilisation recommandée : Détartrant et détachant pour les prothèses, prothèses partielles, appareils de rétention et attelles nocturnes.

Restrictions d'utilisation : Aucune restriction connue.

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



Corrosif

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



Provoque une grave irritation des yeux.

Éléments de l'étiquette

Éléments de l'étiquette SGH

Le produit est classé et étiqueté selon le Système général harmonisé (SGH).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver soigneusement après la manipulation du produit.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Système de classification :

Classifications NFPA (échelle de 0 à 4)



Santé = 3
Feu = 1
Réactivité = 0

Classifications HMIS (échelle de 0 à 4)



Santé = 3
Feu = 1
Réactivité = 0

***3. Composition et information sur les ingrédients**

Caractérisation chimique : Mélanges

Description : Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

77-92-9	Acide citrique ⚠ Irrit. oculaire 2A, H319	60 à 100 %
5329-14-6	Acide sulfamique ⚠ Irritation cutanée 2, H315; Irritation des yeux 2, H319; Aquatique, chronique 3, H412	10 à 30 %

***4. Premiers soins**

Description des mesures de premiers soins

Renseignements généraux :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d’empoisonnement peuvent apparaître après plusieurs heures; une observation médicale est donc nécessaire pendant au moins 48 heures après l’accident.

Inhalation

Transporter la personne atteinte à l’air libre et la maintenir au repos. Si la victime éprouve de la difficulté à respirer, contacter immédiatement le personnel d’urgence.

Après un contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés. Les laver avant de les réutiliser.

En cas d’irritation, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l’eau et au savon et rincer abondamment.

Yeux

Rincer à grande eau pendant 15 minutes. Si l’irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Boire beaucoup d’eau. Consulter rapidement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés Aucun autre renseignement pertinent n’est disponible.

Indication relative à une consultation médicale immédiate et à l’administration d’un traitement spécifique

Aucune autre information pertinente n’est disponible.

***5. Mesures à prendre en cas d’incendie**

Moyens d’extinction

Agents d’extinction convenables :

CO₂, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattre les incendies plus importants en pulvérisant de l’eau ou avec de la mousse anti-alcool.

Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Comme pour la plupart des solides organiques, le risque d'incendie est possible aux températures élevées et au contact d'une source d'ignition. La dispersion des poussières fines dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition peut créer un risque d'explosion de poussières.

Conseils pour les pompiers

Équipement de protection : Des vêtements protecteurs complets et un appareil de protection respiratoire autonome devraient être portés.

***6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Éloigner les personnes non protégées.

Précautions environnementales : Tenir à l'écart des égouts et des eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage :

Éliminer le matériel contaminé comme des déchets, conformément à la section 13.

Recueillir par moyen mécanique.

Référence à d'autres sections :

Consulter la section 7 pour obtenir des renseignements sur une manipulation sécuritaire.

Consulter la section 8 pour obtenir des informations sur l'équipement de protection individuelle.

Consulter la section 13 pour obtenir des informations sur l'élimination.

***7. Manipulation et stockage**

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Renseignements sur la protection contre les explosions et les incendies :

Éviter la formation de poussière et neutraliser les sources d'ignition.

Conditions pour un stockage sécuritaire, incompatibilités comprises

Stockage :

Conditions à remplir pour les salles et les récipients de stockage :

Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conserver dans un endroit frais et sec

Ne pas stocker dans des récipients d'aluminium, d'acier au carbone, de cuivre, d'alliages de cuivre, de fibre de verre, de laiton, de zinc, de nickel ou galvanisés.

Renseignements sur le stockage dans une installation de stockage commune : Non requis.

Renseignements supplémentaires sur les conditions de stockage :

Utiliser du plastique PET, en HDPE ou du même genre pour obtenir un emballage adéquat.

Garder le récipient hermétiquement fermé.

Utilisation(s) finale(s) précise(s) Aucune autre information pertinente n'est disponible.

***8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle**

Renseignements supplémentaires sur la conception des systèmes techniques : Sans autre indication, voir la section 7.

Paramètres de contrôle

Composants soumis à des limites d'exposition professionnelle :

Les lignes directrices fédérales suggèrent de traiter le composant de ce produit comme une poussière nuisible étant donné qu'aucune ligne directrice propre au produit n'a été émise pour l'exposition.

Particules non autrement réglementées : OSHA (PEL/MPT) : 15 mg/m³ (poussière totale); 5 mg/m³ (fraction respirable)

Renseignements additionnels : Les listes qui étaient valides pendant la création ont été utilisées comme point de départ.

Contrôle de l'exposition

La ventilation doit être adéquate pour maintenir le milieu de travail sous la ou les limites d'exposition indiquées dans la FDS. Lorsque la ventilation mécanique générale ne peut maintenir les concentrations à des niveaux acceptables, on recommande d'utiliser une ventilation par aspiration à la source.

Équipement de protection individuelle :**Mesures de protection générale et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits du tabac.

Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du quart de travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Équipement de protection respiratoire : Non requis.

Équipement de protection des mains :



Gants de protection.

Les matériaux utilisés pour la fabrication des gants doivent être imperméables et résistants au produit/à la substance/à la préparation.

Matériaux utilisés pour la fabrication des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement des matériaux, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'utilisation.

Temps de pénétration des matériaux utilisés pour la fabrication des gants

Le temps de pénétration exact doit être déterminé et observé par le fabricant des gants protecteurs.

Équipement de protection des yeux :

Rendre une douche de sécurité et une douche oculaire facilement accessibles dans la zone de travail immédiate.

Lunettes de sécurité.

Équipement de protection du corps : Vêtements de travail de protection

9. Propriétés physiques et chimiques*Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base****Renseignements généraux****Apparence :**

Forme :	Poudre cristalline
Couleur :	Blanc à jaunâtre
Odeur :	Forte odeur de menthe
Seuil olfactif :	Indéterminé

pH, valeur à 20 °C (68 °F) : 2

Changement d'état :

Point/intervalle de fusion :	Indéterminé
Point/intervalle d'ébullition :	Indéterminé

Point d'éclair : Sans objet.

Inflammabilité (solide, gaz) : Indéterminé

Température d'ignition :

Température de décomposition : Indéterminé

Inflammation spontanée : Le produit n'est pas sujet à une ignition spontanée.

Danger d'explosion : Le produit ne risque pas d'exploser.

Limites d'explosibilité :

Inférieure : Indéterminée

Supérieure : Indéterminée

Pression de vapeur :	Sans objet.
Densité :	Indéterminée
Densité relative	Indéterminée.
Densité de vapeur	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet
Solubilité/miscibilité dans :	
Eau :	> 10 %
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Indéterminé	
Viscosité :	
Dynamique :	Sans objet.
Cinématique :	Sans objet.
Teneur en solvant :	
Solvants organiques :	0,0 %
Teneur en solides : 100,0 %	
Autres informations	Aucune autre information pertinente n'est disponible

***10. Stabilité et réactivité**

Réactivité : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Stabilité chimique Ce produit est stable dans des conditions normales.

Décomposition thermique/conditions à éviter : Aucune décomposition si utilisé selon les spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et sources d'ignition.

Matières incompatibles :

Nitrates métalliques (réaction potentiellement explosive), carbonates et bicarbonates de métaux alcalins, tartrate de potassium, puissants oxydants, acide nitrique et chlore. Cause la corrosion du cuivre, du zinc et de l'aluminium ainsi que de leurs alliages. Les solutions de cette substance sont des acides forts qui réagissent violemment avec les bases

Produits de décomposition dangereux :

Du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone peuvent se former lorsque le produit est chauffé jusqu'à décomposition.

L'acide sulfamique peut dégager de l'ammoniac, des oxydes de soufre, d'azote et de carbone.

***11. Données toxicologiques**

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs de DL50 et de CL50 qui sont pertinentes à cette classification :		
77-92-9 Acide citrique		
DL50	par voie orale	5 040 mg/kg (souris)
5329-14-6 Acide sulfamique		
DL50	par voie orale	3 160 mg/kg (rat)

Effet irritant principal :

Sur la peau : Effet fortement caustique sur la peau et les muqueuses.

Sur les yeux : Effet corrosif.

Information toxicologique supplémentaire :

Le produit présente les risques suivants selon les méthodes de calcul approuvées au niveau interne pour les préparations :

Nocif

Corrosif

L'absorption orale du produit entraîne un effet corrosif dans la bouche et la gorge et présente un danger de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

Catégories cancérogènes :

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NTP (National Toxicology Program)
--

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration)
--

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Mobilité dans les sols : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Information écologique supplémentaire :

Remarques générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou non neutralisé, pénétrer les nappes d'eau ou les fossés de drainage.

On peut neutraliser Pro Clean en ajoutant une cuillerée à soupe rase de bicarbonate de soude au-dessus d'un évier.

Une mousse excessive peut en résulter, mais elle peut être rincée en toute sécurité et évacuée dans le drain.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet.

vPvB : Sans objet.

Autres effets indésirables : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

***13. Données sur l'élimination :**

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Respecter toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales lors de l'élimination de ce produit.

Celui-ci ne doit pas être jeté avec les déchets domestiques. Ne pas laisser le produit atteindre le réseau d'égouts sans l'avoir préalablement neutralisé. On peut neutraliser Pro Clean en ajoutant une cuillerée à soupe rase de bicarbonate de soude au-dessus d'un évier. Une mousse excessive peut en résulter, mais elle peut être rincée en toute sécurité et évacuée dans le drain.

Emballages vides non nettoyés

Recommandation : L'élimination doit se faire conformément aux réglementations officielles.

Agent de nettoyage recommandé : Eau, avec des agents de nettoyage au besoin

***14. Informations relatives au transport :**

Numéro ONU

DOT UN3260

ADR, IMDG, IATA UN2967

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT Solide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (Acide sulfamique)

ADR UN2967 Acide sulfamique, mélange

IMDG, IATA ACIDE SULFAMIQUE, mélange

Classe(s) de risques de transport

DOT



Classe 8 Substances corrosives
Étiquette 8

ADR



Classe 8 (C2) Substances corrosives
Étiquette 8

IMDG, IATA



Classe 8 Substances corrosives
Étiquette 8
Groupe d'emballage
DOT, ADR, IMDG, IATA III
Dangers environnementaux :
Polluant marin : Non
Précautions particulières pour l'utilisateur Avertissement : Substances corrosives
Code de danger (Kemler) : 80
Numéro EMS : F-A, S-B
Groupes de séparation Acides
Transporter en vrac conformément à l'annexe II du MARPOL 73/78 et au recueil IBC Sans objet

Transport/Autres informations :

DOT

Quantités limites Sur aéronef ou train à passagers : 25 kg
Sur aéronef cargo seulement : 100 kg

ADR

Quantités exemptées (QE) Code : E1
Quantités nettes maximales par emballage intérieur : 30 g
Quantités nettes maximales par emballage extérieur : 1 000 g

IMDG

Quantités limitées (QL) 5 kg
Quantités exemptées (QE) Code : E1
Quantités nettes maximales par emballage intérieur : 30 g

« Règlement type » de l'ONU :

Quantités nettes maximales par emballage extérieur : 1 000 g
UN2967, Acide sulfamique, mélange, 8, III

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange

SARA

Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TSCA (Toxic Substances Control Act) :

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Proposition 65 :

Produits chimiques connus pour causer le cancer :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques pour l'appareil reproducteur féminin :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques pour l'appareil reproducteur masculin :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques reconnus comme toxiques pour le développement :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Catégories cancérogènes :

EPA (Environmental Protection Agency)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TLV (Valeurs limites d'exposition établies par l'ACGIH)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Éléments de l'étiquette SGH

Le produit est classé et étiqueté selon le Système général harmonisé (SGH).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver soigneusement après la manipulation du produit.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements nationaux :

Le produit est soumis à obligation d'étiquetage selon la version en vigueur de la réglementation sur les substances dangereuses.

Règlements sur le droit d'accès à l'information des États

77-92-9	Acide citrique	60 à 100 %
	⚠ Irritation des yeux 2A, H319	
5329-14-6	Acide sulfamique	10 à 30 %
	⚠ Irritation cutanée 2, H315; Irritation des yeux 2, H319; Aquatique, chronique 3, H412	

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. Autres informations

Date de révision par Premier : 04.05.2016

Numéro de la révision : 1

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT : Département des Transports des États-Unis

IATA : Association du transport aérien international

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (une division de l'American Chemical Society)

NFPA : National Fire Protection Association (É.-U.)

HMIS : Hazardous Materials Identification System (États-Unis)

CL50 : Concentration létale, 50 pour cent

DL50 : Dose létale, 50 pour cent

Corrosion cutanée 1C : Corrosion/irritation cutanée, catégorie de danger 1C

Irrit. cutanée 2 : Corrosion/irritation cutanée, catégorie de danger 2

Irrit. oculaire 2 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2

Irrit. oculaire 2A : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2A

Aquatique, chronique 3 : Danger pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente.**

FDS rédigé par MSDS Authoring Services www.msdsauthoring.com 877 204-9106

Numéro de fournisseur : 072114

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. Premier Dental Products Company n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements contenus dans le présent document. Premier Dental Products Company invite les personnes recevant cette information à déterminer sa pertinence pour leur application particulière.
